

bpost annonce le versement d'un acompte sur dividende de € 1,04 brut par action

Le résultat net après impôts de bpost S.A. pour la période de 10 mois prenant fin le 31 octobre 2014 atteint € 244,8 millions. Le 10 décembre 2014, bpost versera un acompte sur dividende de € 208,0 millions, soit € 1,04 brut par action.

La politique appliquée par bpost en matière de dividendes consiste à allouer au minimum 85 % du bénéfice net après impôts de bpost S.A. par le biais de deux paiements scindés, à savoir un acompte sur dividende versé en décembre, sur la base du résultat net des 10 premiers mois de l'exercice et un dividende final, après l'assemblée générale des actionnaires, basé sur le résultat net des deux derniers mois de l'exercice. Sur la base du bénéfice net après impôts de bpost S.A. pour la période de 10 mois comprise entre janvier et octobre 2014, le Conseil d'administration a approuvé ce jour le versement d'un acompte sur dividende de € 208,0 millions ou € 1,04 brut par action.

Acompte sur dividende	
Bénéfice net après impôts de bpost S.A. jan. à oct. 2014 (BGAAP) (1)	EUR 244.766.513,16
Montant théorique du dividende : (1) x 85 %	EUR 208.051.536,19
Paiement de dividende, brut et en euros par action	EUR 1,04
Paiement de dividende, brut et en euros	EUR 208.000.981,76

Pour l'octroi d'un acompte sur dividende, bpost a désigné Euroclear Belgium en qualité d'agent de paiement.

Le calendrier pour le versement de l'acompte sur dividende se présente comme suit :

- Date ex-dividende : 8 décembre 2014
- Date d'imputation : 9 décembre 2014
- Date de paiement : 10 décembre 2014

Le 4 décembre 2014, le Conseil a également confirmé son intention d'approuver le versement d'un dividende final correspondant à 85 % du bénéfice net de bpost S.A. pour les deux derniers mois de 2014. Les résultats de 2014 seront communiqués le 16 mars 2015 après clôture des marchés. La décision relative au montant du dividende final sera soumise le 13 mai 2015 à l'Assemblée Générale des Actionnaires pour approbation.

Le calendrier pour le versement du dividende final se présente comme suit :

- Date ex-dividende : 18 mai 2015
- Date d'imputation : 19 mai 2015
- Date de paiement : 20 mai 2015

Koen Van Gerven, CEO, a déclaré à ce sujet : « *Notre stratégie continue à porter ses fruits et bpost a ainsi pu améliorer ses résultats durant les 10 premiers mois de l'année. Il faut y voir le fruit des efforts continus de l'ensemble des collaborateurs de bpost afin de renforcer notre entreprise. Et cela se traduit par une augmentation de notre acompte sur dividende. »*

Pour de plus amples informations :

Investisseurs

Paul Vanwambeke T. +32 2 276 2822
Saskia Dheedene T. +32 2 276 7643
www.bpost.be/bourse
investor.relations@bpost.be

Presse

Piet Van Speybroeck
M. +32 477 68 47 12 | T. +32 2 276 2185
piet.vanspeybroeck@bpost.be